



Notes de livraison
Taxonomie **ORPS 1.4.1.2_PWD1**
2025-09-10

La taxonomie **ORPS 1.4.1.2_PWD1** s'applique aux Organismes de Retraite Professionnelle Supplémentaire.

Cette taxonomie est une extension de la **taxonomie européenne « Pension Funds V2.9.0 Hotfix »** publiée par l'[EIOPA](#) le 16 juillet 2024 et complétée par une version **2.9.0 Hotfix 2** le 30/06/2025.

Cette taxonomie ORPS est portée par l'instruction [2023-I-10](#) et annexe.

Cette version de taxonomie entre en vigueur à partir de l'arrêté du :

- **31/03/2025** pour le point d'entrée trimestriel **qei_orps**
- **31/12/2025** pour le point d'entrée annuel **aei_orps**

Cette version ORPS 1.4.1.2_PWD1 Hotfix référence la taxonomie Pension Funds 2.9.0 Hotfix 2 dont elle intègre les dernières évolutions et reste instance compatible avec la version ORPS 1.4.1.1 publiée le 05/06/2025.

Les évolutions concernent l'ajout du code NACE 2.1 (colonne C0175 du tableau PFEF.06.02) qu'il sera possible de renseigner à partir de l'arrêté du **31/12/2025**. Cf la Release Notes publiée par l'EIOPA : https://dev.eiopa.europa.eu/Taxonomy/Full/2.9.0_hotfix2/PF/EIOPA_PensionFunds_Release_Notes_2.9.0_Hotfix2.pdf

Cette version ORPS 1.4.1.2 (hotfix) est facultative si vous utilisez déjà la version 1.4.1.1 et que vous n'utilisez pas le code NACE 2.1.

Cette version ORPS 1.4.1.2_PWD1 (Public Working Draft 1) est une version préliminaire de la taxonomie ORPS 1.4.1.2 publiée pour **consultation**.

Vos remarques et commentaires éventuels sont attendus avant le **24/09/2025** à l'adresse de support habituelle : sagemoa-garu@acpr.banque-france.fr.

Pour information, les données nationales (add-on ACPR) contenues dans les tableaux « PFEF.06.02.30 » pour aei_orps et « PFEF.06.02.31 » pour qei_orps, sont identifiables par la lettre « F » placée devant le code colonne :

Exemple : **FC0031** « Portfolio/pension scheme type number ».

NB : rappel du respect de la Filing rule EIOPA 3.2. (b) relative à la valorisation des données de type pourcentage « percentItemType » dans une instance xbrl (exemple de la colonne C0440 « Taux de coupon annuel de l'exercice » de l'état PFEF.06.02.30.03).

- Non-monetary numeric units useDecimalFractions :
A fact representing rates, percentages or ratios MUST be reported using decimal notation rather than in percentages (e.g. **9.31% must be reported as 0.0931**).

Vous trouverez les livrables suivants :

- Un document décrivant la taxonomie
 - "ACPR_ORPS_Description_de_la_taxonomie_V1.4.1.pdf" à utiliser en complément de la documentation de l'EIOPA.
- Les fichiers du DPM ORPS :
 - " ACPR_ORPS_DPM_Dictionary_V1.4.1.2PWD1.xlsx" constituant le dictionnaire.
 - " ACPR_ORPS_DPM_Annotated_Templates_V1.4.1.2PWD1.xlsx " qui complète le DPM de la taxonomie EIOPA.

Les évolutions apportées par cette version 1.4.1 sont mises en évidence sur fond de couleur.
- Contrôles taxonomiques :
 - "ACPR_ORPS_Validations_V1.4.1.2.xlsx" qui présente la liste des validations spécifiques aux données nationales (add-on ACPR).
 - Lien vers le fichier des contrôles EIOPA de la taxonomie de référence Pension Funds V2.9.0 Hotfix.
- Taxonomie
 - La taxonomie, dans un paquetage incluant les éléments externes utilisés (EIOPA, Eurofiling et XBRL International).
- Instances
 - Des instances squelettes, comportant l'ensemble des faits possibles, pour le point d'entrée avec des données à zéro, sans cohérence métier.

Remarques et limitations

- Des assertions pourront être ajoutées dans les prochaines révisions de cette taxonomie.
- Cette taxonomie référence la taxonomie EIOPA Pension Funds V2.9.0 Hotfix 2